

ment relativiser une thèse qui demeure plus à ce stade à l'état d'hypothèse.

Il serait regrettable que le pouvoir de séduction de cette dernière, finalement proportionné à la faiblesse de son fondement, vienne établir une nouvelle *doxa* parmi les chercheurs non spécialistes des questions de théologie. La question de la naissance du probabilisme demeure à ce stade une question largement ouverte pour celui qui voudra s'y affronter.

J.P. GAY

*Le consistoire de l'Église wallonne de Rotterdam, 1681-1706.* Édition annotée des Actes et présentation historique par Hubert Bost. (Vie des Huguenots, 40). Paris, Honoré Champion, 2008. 22,5 × 15,5 cm, 452 p. € 77. ISBN 978-2-7453-1623-3.

Les recherches d'H. B. sur l'histoire des huguenots aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> s. sont bien connues, en particulier son excellente biographie de Pierre Bayle, le philosophe et théologien de Sedan qui s'est installé à Rotterdam en 1681, et y mourut en décembre 1706. L'édition des actes consistoriaux de l'Église wallonne de Rotterdam, qu'H. B. a fidèlement transcrits et annotés, est en quelque sorte la suite de ce projet ; les actes couvrent la même période que celle de la vie de Bayle à Rotterdam, et livrent de nombreux détails sur le conflit entre ce dernier et son adversaire Pierre Jurieu. Or, les actes sont une source aussi précieuse pour les historiens de Bayle que pour ceux qui s'intéressent au Refuge huguenot dans les Provinces-Unies.

Les Églises wallonnes aux Provinces-Unies — dont une dizaine existe encore aujourd'hui — sont le résultat d'un exode religieux antérieur. À la fin du 16<sup>e</sup> s., les calvinistes francophones des provinces méridionales des Pays-Bas, étant menacés de persécution, s'étaient réfugiés dans les grandes villes des provinces rebelles du Nord, où ils ont érigé leurs propres églises francophones (dites wallonnes). Ainsi l'Église wallonne de Rotterdam date de 1590. Après la révocation de l'Édit de Nantes en octobre 1685, les huguenots réfugiés dans les Provinces-Unies allaient célébrer leur culte dans ces églises. À Rotterdam, l'Église wallonne connut une très forte croissance : de 1680 à 1705, la communauté passe de 440 membres à 1560.

Sources indispensables pour reconstruire le fonctionnement quotidien de cette communauté huguenote, les actes consistoriaux de Rotterdam sont d'un étonnant détail, qui nous échappe largement pour la plupart des autres Églises wallonnes. Le consistoire d'Amsterdam apparaît par exemple tellement préoccupé par l'assistance aux pauvres que l'on trouve peu de choses dans ses actes, tandis que les registres diaconaux se montrent quasi-exhaustifs. De plus, les registres des églises plus petites ont souvent disparu, ou sont tellement incomplets qu'une profonde analyse est impossible.

Comme H. B. le souligne dans son introduction, le principal intérêt des actes de Rotterdam réside dans les précisions qu'ils donnent sur la bataille entre Bayle et son collègue Jurieu. Ce dernier accuse Bayle d'athéisme, hérésie et trahison, et les discussions au sein du consistoire ont laissé d'amples traces dans les actes, comme en 1691 et 1697. Or, Jurieu se montre aussi en conflit semi-permanent avec de nombreux autres ministres: il dénonce la théologie supposée hétérodoxe des pasteurs wallons tels que Huet, Saurin et Pielat, n'hésitant pas à attaquer son collègue Jacques Basnage à Rotterdam, qu'il accuse en juillet 1693 d'avoir prêché un sermon injurieux à son encontre.

Jurieu n'est pourtant pas le seul ministre à figurer dans les actes ; aussi nous permettent-ils de retracer les carrières d'autres pasteurs réfugiés. Après la Révocation, des 870 pasteurs huguenots en France, environ 400 partent pour les Provinces-Unies à la recherche d'une nouvelle chaire. L'afflux des huguenots force les Églises wallonnes à nommer des pasteurs supplémentaires, aussi à Rotterdam: en septembre 1685 on appelle Pierre du Bosc, célèbre pasteur de Caen, et dans les années 1690 suivent Jacques Basnage, Daniel de Superville et Antoine le Page, tous installés comme pasteurs supplémentaires. La plupart des ministres le sont en revanche comme pasteurs extraordinaires, grâce aux subventions du magistrat, et doivent prêcher des sermons prescrits quand le consistoire l'exige. Chose qui évidemment chagrine une troupe de huit pasteurs en 1686, car ils réclament avec véhémence le droit de prêcher à tour de rôle. Puis en novembre 1687 c'est le ministre Jacques Tirel qui cause un scandale, étant monté dans la chaire pour prêcher sans l'autorisation du consistoire.

Autre source de tension dans la communauté de Rotterdam : le grand nombre des prosélytes catholiques. Pendant une période de 25 ans, une quarantaine de personnes abjurent solennellement des « erreurs de l'Église Romaine », parmi eux de nombreux prêtres, moines et curés. Le consistoire se méfie souvent d'eux, et les soumet à une instruction rigoureuse avant de les recevoir parmi les fidèles — mais sitôt l'examen passé, la compagnie des ministres leur fait une entière confiance. Alors en novembre 1700 l'ancien prêtre Philippe Lucas est autorisé à prêcher devant le troupeau pour expliquer les raisons de sa conversion, « en quoi il a satisfait et édifié tous ceux qui l'ont entendu ».

Enfin, ces actes seront également d'un intérêt particulier pour les historiens des mentalités ainsi que les sociologues. De nombreux nouveaux convertis avaient abjuré en France avant de prendre la fuite sous un catholicisme de façade. Arrivés aux Provinces-Unies, ils doivent tout d'abord faire une reconnaissance, c.-à-d. demander pardon pour leur conversion en France et se confesser publiquement devant la communauté. Dès septembre 1684 les actes révèlent comment David de la Panel, un protestant de Caen, avait « témoigné d'un très grand et sensible regret de la foiblesse et faute dans laquelle il est tombé », après quoi « la compagnie a prié le Seigneur qu'il veuille luy pardonner sa faute ... et l'a admis au sein des membres de cette Eglise ».

Les actes réfutent également l'idée selon laquelle les huguenots étaient grosso modo des migrants aisés. On y trouve d'amples références aux pauvres réfugiés, demandant l'assistance des diacres, ainsi que des mesures prises par le consistoire pour subventionner le nombre grandissant de pauvres. Après la Révocation, l'Église wallonne peut encore compter sur l'assistance des frères flamands et les collectes organisées par les échevins de Rotterdam, mais en 1695 — et puis quasiment chaque année suivante — les diacres dépensent systématiquement plus qu'ils ne reçoivent, sans que le magistrat se montre prêt à ouvrir sa bourse. Il n'est donc pas surprenant que le consistoire commence à serrer la bride dès la Révocation : déjà en décembre 1685 les anciens refusent à Jeanne Matthieu son assistance diaconale parce qu'elle avait mis son fils chez un serrurier « papiste » pour apprendre le métier.

En somme, les actes consistoriaux de l'Église wallonne de Rotterdam constituent une source unique pour retracer la vie et les mentalités des réfugiés huguenots dans les Provinces-Unies. Grâce à son annotation judicieuse et sa bibliographie, cette édition offre un excellent point de départ pour des recherches ultérieures. Il est seulement regrettable que la transcription des actes s'achève en 1706, et que l'index ne contienne que des noms propres, aux dépens des mots-clés, mais cela vaut peut-être mieux — laissez-vous simplement séduire, au fil des pages, par l'univers étonnant d'une communauté en exil.

David VAN DER LINDEN

Alicia FRASCHINA. *Mujeres consagradas en el Buenos Aires colonial*. (Temas, Historia). Buenos Aires, Eudeba, 2010. 23 × 15 cm, 320 p. USD 52. ISBN 978-950-23-1750-2.

*Mujeres consagradas en el Buenos Aires colonial* is the result of a thorough and systematic research undertaken by A. F. It is an investigation through which the A. has achieved a fruitful dialogue with scholars both in national and international spheres.

In A. F.'s proposal the *Consecrated Women* are the *beatas* — women living under informal religious vows— and nuns of Buenos Aires and their various and successive attempts to create their more or less institutionalized religious spaces since mid 17<sup>th</sup> century up to the beginning of the 19<sup>th</sup> century. In the book's introduction the A. wonders: "Why write the history of those women who inhabited these spaces — nunneries and *beaterios* — bringing them to life and giving meaning to them during the colonial period." And she adds: "From which individual and common goals, by means of which daily practices, according to what ecclesiastical or social assumptions, did the nuns and *beatas* from colonial Buenos Aires, in their peculiar private dwellings or in small communities, in the *beaterios* or in convents, take part as agents of social construction?" This book is a convincing answer to these questions.